



LA SOIE <→ CHARPENNES



GARE DE VÉNISSIEUX <→ GERLAND

# COMPTE-RENDU

## Rencontre accessibilité

### Lundi 30 août 2021



## Préambule

### **Animation :**

Marianne RIBOULET – Agence Sennse

### **Intervenant-e-s :**

Marion ALLARD – Chargée des relations riverains T9

Séverine LARDELLIER – Responsable concertation

Michael MAISONNIAL – Chef de projet accessibilité

Isabelle NARDOU-THIMONET – Chargée des relations riverains T10

Muriel ROCHE – Cheffe de projet T10

Sandie SINAPAYEL – Cheffe de projet T9

### **En présence des garants :**

Jean-Luc CAMPAGNE

Valérie DEJOUR

### **Co-animation des tables-rondes :**

Anouk BRIGUET – Agence Sennse

Emilie WALKER – Agence Eker

**Durée de la réunion :** 2h00 – de 14h00 à 16h00

**En raison du contexte sanitaire, la rencontre a été organisée par visioconférence (utilisation de l'outil Zoom). Les participant-e-s ont pu s'exprimer par prise de parole directe lors des temps d'échanges ainsi que par le tchat.**

**La réunion était traduite en langue des signes par le Centre de Ressources en interprétation en Langue des Signes.**



## Contexte de la rencontre

### Projet T9 :

En 2026, la ligne de tramway T9 permettra de relier Vaulx-en-Velin/La Soie à Charpennes. Le T9 traversera Vaulx-en-Velin (La Soie, Quartier Est, Centre-Ville, Mas du Taureau) puis Villeurbanne (Saint-Jean, Les Buers/Croix-Luizet/La Doua).

### Projet T10 :

En 2026, la nouvelle ligne de tramway T10 reliera le pôle d'échanges multimodal de Gare de Vénissieux au secteur Gerland (Lyon 7e). Elle traversera le quartier des Marronniers à Vénissieux, le centre-ville de Saint-Fons et ses quartiers Arsenal et Carnot-Parmentier, ainsi que des zones d'activités, Sampaix au nord de la Vallée de la Chimie, puis le Biodistrict de Gerland et notamment le secteur Techsud.

Pour accompagner ces projets de grande envergure, le SYTRAL organise des concertations préalables avec garants ouvertes à tous, habitants, usagers, associations, entreprises ou institutions, du 23 août au 23 octobre 2021.

Cette rencontre avec les acteurs du handicap a lieu en amont des soirées d'ouverture.

### **Les objectifs de cette rencontre sont les suivants :**

- Partager le cadre des concertations (concertations avec garants)
- Partager la vision et l'engagement du SYTRAL sur la thématique du handicap
- Présenter les deux projets aux représentants des personnes porteuses de handicap et recueillir leurs observations et contributions autour du parcours voyageur
- Partager les modalités et le calendrier des concertations
- Donner les informations aux acteurs pour être relais du dispositif de concertation auprès de leurs réseaux
- Recueillir des propositions/recommandations pour favoriser l'accès à la concertation des personnes porteuses de handicap



## Ouverture de la réunion

L'animatrice lance la réunion en présentant les modalités d'échanges et de contributions.

Elle rappelle que cette réunion est organisée au titre des concertations préalables des projets T9 et T10 ayant lieu du 23 août au 23 octobre 2021.

L'animatrice laisse ensuite la parole à **Séverine Lardellier**. Elle remercie les participants et présente les intervenants.

L'animatrice présente le déroulé de la rencontre :

1. Le cadre des concertations T9 et T10
2. Les projets T9 et T10
3. Temps d'échange
4. Les engagements du SYTRAL en matière d'accessibilité
5. Travaux en sous-groupes sur le parcours voyageurs
6. Les rendez-vous de la concertation

La présentation est disponible en annexe de ce document.

## Le cadre des concertations T9/T10

L'animatrice donne la parole aux garants.

**Valérie Dejour** explique avoir été désignée, avec Jean-Luc Campagne, par la CNDP : la Commission Nationale du Débat Public – autorité publique et indépendante. La CNDP désigne les garants par une lettre de mission sur chacun des projets, pour qu'ils puissent avoir un regard transversal sur les deux concertations distinctes et avoir une approche globale des mobilités sur la Métropole de Lyon.

Les garants, neutres et indépendants, ont pour rôle de défendre le droit à l'information et à la participation dans le cadre de l'élaboration de décisions publiques. Au regard du type de concertation, leur rôle de prescripteur a été renforcé lors de la préparation de la concertation avec notamment le dossier de concertation.

**Valérie Dejour** ajoute que les garants sont là pour :

- veiller à la sincérité, à la transparence, à l'intelligibilité des informations transmises et à ce que chacun puisse s'exprimer et faire entendre ses arguments ;
- entendre les questions d'opportunité des projets et les arguments ;
- répondre à toutes les questions durant le temps de la concertation.

Les garants auront un mois pour faire le bilan des concertations, dans lequel ils intégreront des recommandations. Le SYTRAL devra ensuite répondre à ce bilan en expliquant ce qu'il intègre et ce qu'il n'intègre pas dans sa décision publique.

**Valérie Dejour** salue l'initiative de permettre à des gens avec des handicaps de pouvoir aussi accéder à la concertation et précise que ce n'est pas facile à organiser.

**Jean-Luc Campagne** revient sur quelques points abordés par **Valérie Dejour**. Ils vont être attentifs à ce qui compte dans la concertation, c'est-à-dire à avoir une approche qualitative avec une qualité de l'argumentation dans les contributions. Il précise que chaque point de vue doit être traité de manière égale. Pour eux, c'est important de veiller



à aller à la rencontre de tous les publics. S'agissant d'un projet attendu sur le territoire, pour lequel il y a des besoins importants, il est nécessaire de favoriser une logique de construction collective, de croiser les points de vue et de rechercher un sens collectif autour de ces projets. Il conclut son temps de parole en souhaitant une bonne rencontre aux participants.

## Les projets T9/T10

**Séverine Lardellier** présente le cadre plus large dans lequel s'inscrivent les projets avec le plan Destinations 2026 ainsi que les 3 objectifs communs aux projets T9 et T10.



**Sandie Sinapayel** présente ensuite le projet T9 et **Muriel Roche** présente le projet T10.

**Vous pouvez retrouver toutes les informations et les documents sur les projets en ligne :**

[t9-sytral.fr](http://t9-sytral.fr)  
[t10-sytral.fr](http://t10-sytral.fr)

**Séverine Lardellier** reprend la parole afin de présenter les conditions de réalisation des projets.

## Temps d'échange

À la suite de la présentation des projets, un temps d'échange est organisé. Les principales remarques et questions sont retranscrites ci-dessous.

- **Un participant demande pourquoi les projets de T9 et T10 sont lancés alors que les lignes T7 et T8 ne sont pas encore construites.**

**Séverine Lardellier** explique que le T7 existe déjà. Il va de Vaulx-en-Velin-La Soie au stade des Lumières. Le T8, quant à lui, est un projet de transport en commun en site propre entre Bellecour et Part-Dieu, relié à l'infrastructure existante de T1. Les études sur le T8 ne sont pas encore avancées, l'exécutif reviendra en 2022 sur ce projet.



- **Un participant demande si un passage multimodal est envisagé sur le canal de Jonage.**

**Sandie Sinapayel** explique que la ligne T9 empruntera le canal de Jonage à deux endroits :

- **une première fois au niveau d'un pont existant ;**
- **une deuxième fois à Villeurbanne avec un nouvel ouvrage dédié au tramway et aux modes doux.**

- **Une participante demande quel moyen pourra être mis en place pour que les malvoyants puissent traverser les rails de tramway sans danger. Elle explique que c'est aujourd'hui dangereux car le tramway est prioritaire par rapport aux piétons et que rien n'indique qu'un tramway va arriver.**

**Muriel Roche** répond que ce sujet de la sécurité pour tous est effectivement un sujet important. Le SYTRAL n'a pas de réponse précise à apporter dans l'immédiat mais note bien ce point.

- **Un participant précise qu'il existe des signaux sonores pour traverser les voies de tramway : un bip sonne pour indiquer que la voix est libre quand le feu est vert et un message est émis quand le feu est rouge. Ce signal existe sur une partie du tramway mais cela n'est pas suffisant. Il faudrait donc prévoir ce signal dans tous les projets à venir.**

L'animatrice remercie pour ces compléments.

- **Un participant remarque que tous les équipements publics doivent être desservis par les transports. La station envisagée vers la gare de Saint-Fons sera à 5 minutes à pied, ce qui est très long pour quelqu'un ayant des problèmes de mobilité. Il ajoute qu'il faut d'ailleurs multiplier ce temps par deux ou trois. Il demande s'il est possible de repenser le projet pour avoir des stations plus proches des équipements (gare de Saint-Fons et théâtre de Vénissieux).**

**Muriel Roche** répond que la station la plus proche de la gare de Saint-Fons est la station 4 Chemins ; le sujet de son implantation précise va être travaillé pendant la concertation justement par rapport à cet enjeu de connexion avec la gare.

Plusieurs itinéraires ont été étudiés sur le secteur de Saint-Fons pour la ligne T10, dont un tracé qui desservait directement la gare de Saint-Fons.

Le détail de la démarche suivie pour aboutir à ce tracé préférentiel qui ne passe pas devant la gare se trouve dans le dossier de concertation et sera explicité lors des réunions publiques :

- **recensement de l'ensemble des tracés possibles ;**
- **analyse des tracés au regard de plusieurs critères dont les connexions, les potentiels de desserte, la performance et le temps de parcours ;**
- **au regard de cette grille d'analyse, des tracés ont été abandonnés et le tracé soumis à la concertation apparaît comme le meilleur compromis.**

Figurent également dans le dossier de concertation les principaux motifs ayant conduit à l'élimination de certains itinéraires.

Le sujet de l'implantation précise de la station 4 Chemins reste à travailler, de même que les aménagements piétons et cycles pour relier la station de tramway et la gare de Saint-Fons. A noter que le traitement du cheminement piéton entre la station et la gare est intégré au projet T10.

- **Un participant demande quels aménagements sont prévus pour l'espace public.**

**Sandie Sinapayel** répond que les deux projets sont accompagnés d'une requalification de façade à façade. Ainsi, l'ensemble des rues dans lesquelles vont passer les tramways va être réaménagé. Les cheminements piétons seront donc étudiés et traités pour être les plus lisibles et confortables possibles.

- **Un participant s'inquiète au sujet de la desserte de l'ESAT à Vaulx-en-Velin sur le secteur de la Soie. L'ESAT est aujourd'hui desservi par plusieurs lignes de bus empruntées par des personnes qui sont des travailleurs handicapés. Il se demande ce que deviendront les lignes de bus avec le passage du T9.**



**Sandie Sinapayel** répond que lorsque l'ensemble du tracé de la ligne aura été arrêté et dans le cadre de la concertation continue, un travail sur la réorganisation du réseau de bus associé à l'arrivée de la ligne T9 va débuter. Le but est que la desserte de l'ESAT continue d'être assurée.

- **Une participante demande s'il est possible de faire passer le tramway dans les rues qui sont très étroites telles que la rue Jean Jaurès à Vénissieux.**

**Muriel Roche** répond que la faisabilité du passage du tramway dans les deux rues pour les deux variantes proposées à la concertation a été vérifiée. La question des fonctionnalités (cheminements piétons, cycles, voies de circulation automobile, végétalisation) qui vont être intégrées en parallèle du tramway va être posée. Des choix vont devoir être faits sur les usages à intégrer. Sur la rue Jean Jaurès, une voie de circulation automobile pourra par exemple être maintenue le long de la plateforme tramway (en plus des aménagements cyclables et piétons), avec un traitement particulier à déterminer au niveau du point dur constitué par les 2 bâtiments hors alignement actuel.

- **Une participante demande comment se fera l'accès à l'ESAT de la ZAC Arsenal lors des travaux et si le C12 circulera encore.**

**Muriel Roche** répond que le phasage de réalisation des travaux n'a pas encore été défini et sera travaillé plutôt l'année prochaine. Pendant la phase de travaux, certaines fonctionnalités seront conservées telles que l'accès des véhicules riverains ou encore les livraisons. En phase travaux, l'itinéraire des lignes de bus sera autant que possible maintenu, mais pourra être dévié si nécessaire ; c'est un sujet qui doit encore être travaillé. Comme pour la ligne T9, la mise en service de la ligne T10 s'accompagnera d'une réorganisation des lignes de bus du secteur, avec possiblement une évolution de l'offre, de la fréquence ou encore de tracés de ces lignes de bus existantes, de manière à renforcer leur complémentarité avec la ligne T10.

- **Un participant demande si de nouvelles rames vont être installées sur la ligne ou si les rames utilisées sont des rames existantes.**

**Muriel Roche** répond que ce sont des rames courtes du réseau existant qui seront utilisées pour les lignes T9 et T10. De nouvelles rames longues vont venir équiper des lignes existantes sur lesquelles il y a un besoin de renforcer la capacité et les rames courtes actuellement utilisées sur ces lignes seront mises en service sur le T9 et le T10.

**Sandie Sinapayel** précise que ces rames vont subir un grand contrôle technique avant leur utilisation sur T9 et T10.

- **Un participant demande ce qu'est le FALC.**

L'animatrice répond que le FALC désigne un ensemble de règles ayant pour finalité de rendre l'information facile à lire et à comprendre, notamment pour les personnes en situation de handicap mental.

## Les engagements du SYTRAL en matière d'accessibilité

**Michael Maisonnial** présente ensuite la politique volontariste en faveur de l'accessibilité PMR.



## Table ronde

À la suite du temps d'échange, les participants sont envoyés dans trois sous-groupes afin de contribuer autour de leur expérience voyageur.

De nombreuses contributions et attentes sont ressorties lors de ces sous-groupes. Elles sont triées par thématiques pour en faciliter la lecture.

### Pour rejoindre la station :

- La proximité des stations est très importante pour les participants ainsi qu'une très bonne desserte de tous les secteurs car les transports en commun sont les seuls transports pour les aveugles notamment. Les équipements publics doivent être reliés aux habitations.
- Prévoir une présentation des plans claire et simplifiée. Par exemple, le plan des métros de Paris est un plan difficile à comprendre car trop dense.
- Proposer des plans en version papier car il est plus compliqué de chercher sur internet les plans des lignes que de les consulter en version imprimée.
- Privilégier l'information via une application sur téléphone pour obtenir une information continue et active.
- Avoir un ensemble de canaux d'information pour répondre à toutes les situations.
- Imaginer des stations bien visibles avec des emplacements clairs et des points de repère pour permettre de bien se représenter les lignes.
- Offrir une information simplifiée pour situer une station avec par exemple une adresse physique et avoir des plans généraux de situation en ville.
- Prévoir un balisage pour savoir quand et où traverser les rails et sécuriser les traversées sur l'ensemble du réseau. Attention en particulier pour la sécurité des personnes aveugles lorsqu'elles traversent les voies : feux sonores à déclencher avec une balise pour informer si le tramway est en approche. Il existe un système audio qui peut être déclenché avec une télécommande et un bip se déclenche quand le passage est libre.
- Faire attention à la signalétique et faciliter la compréhension des informations (une couleur différente pour chaque ligne par exemple, une charte voyageur, expliquer le compostage...)
- Signaler les travaux lors des chantiers avec une signalétique adaptée (écriture avec des grands caractères).
- Baliser tous les équipements publics sur la ligne ou à proximité et mettre des navettes entre les stations et les équipements publics.
- Avoir des balises sonores à toutes les stations et non pas seulement quand deux stations se croisent.
- Allonger le temps de traversée aux feux pour permettre une traversée en toute sécurité.



### Dans la station :

- Avoir des circuits lisibles avec de la signalétique en FALC.
- Permettre aux personnes sourdes qui signent de s'exprimer en cas d'incident voyageur, le bouton d'urgence ne pouvant pas suffire.
- Positionner les portes sur le quai de façon plus lisible (contraste de couleurs) et de manière podotactile.
- Ouvrir les portes systématiquement pour faciliter l'accès au tramway ou au moins la première porte.
- Prévoir des boutons d'accès pour rentrer dans le tram en relief pour les repérer plus facilement.
- Mettre des balises sonores avec le nom de la station, la ligne et le temps d'arrivée des prochaines rames.
- Lorsque deux rames desservent le même arrêt, bien identifier de quelle ligne est la prochaine rame (numéro visible sur le wagon).
- Porter une attention particulière aux billetteries qui ne sont pas toujours fonctionnelles. Il est parfois difficile de voir l'écran avec la réverbération du soleil et les reflets. Les écrans sont parfois trop hauts. Imaginer des distributeurs vocaux pour une meilleure accessibilité de tous.
- Faire une annonce sonore pour l'arrivée d'un tramway en station.
- Prévoir un dispositif sonore activable par l'usager sur son smartphone (comme au niveau des feux). C'est intéressant pour les personnes « très à l'aise » avec le smartphone.
- Faire un message vocal d'accueil à l'entrée dans la rame de manière systématique.
- Prévoir une signalétique pour l'orientation et une signalétique de position : penser à ne pas constituer des obstacles dans le cheminement.
- Ambiance et luminosité à l'extérieur du tram : possibilité d'avoir des assises diversifiées, veiller à un bon éclairage pour renforcer le sentiment de sécurité.
- Les personnes malvoyantes ont besoin de contraste pour bien s'orienter dans l'espace : les barres en aluminium reflètent la lumière et sont donc visibles.
- Les panneaux d'affichage sur les quais sont parfois mal éclairés ou écrits trop petits.
- Penser une grammaire commune pour les personnes déficientes visuelles, pour comprendre l'espace urbain dans lequel évoluer et notamment que les voies piétonnes soient surélevées par rapport au reste de la circulation. Cela doit particulièrement être pensé aux abords des voies de tram et des voies vélos.

### Lors du voyage :

- Pour les personnes sourdes, prévoir une information en temps réel et donc visuelle pour les tenir informées notamment en cas d'incident voyageur. Cela peut être sous la forme de vidéos avec de l'information directement en langue des signes. Des vidéos déjà enregistrées sur un accident voyageur, du retard etc... par exemple un avatar. La SNCF fait déjà ce genre de vidéo.
- Le système actuel d'annonces sonores en rame paraît satisfaisant.



- Prévoir plus de poignées pour s'accrocher, les poignées sont aujourd'hui trop éloignées.
- Attention aux arrêts très brutaux avec risque de chute, prévoir des poignées pour se retenir. Les poignées au plafond dans le métro sont très pratiques.
- Surélever seulement certains sièges, les assis-debout ne correspondent pas à tout le monde.
- Mettre une lumière qui s'allume pour suivre l'avancement du tram au fil des stations. Cela est très important pour les déficients visuels.
- Augmenter le temps d'ouverture des portes pour monter en sécurité. De même, permettre de sortir en toute sécurité en laissant les portes ouvertes assez longtemps.
- Laisser le temps de l'installation avant de redémarrer.
- Signaler depuis quelles portes le chauffeur voit les gens monter.
- Attention aux vélos qui prennent l'emplacement PMR et poussettes. Pour les personnes non voyantes, les vélos sont source d'accident dans les transports. Il faudrait un espace dédié au vélo et en limiter le nombre.
- Trop de lignes sont affichées dans le tramway, ne mettre que celle concernée.
- Le panneau de la ligne doit être visible depuis l'emplacement PMR et l'écriture suffisamment importante.
- Afficher le nom de la station sur un écran lorsqu'elle est annoncée à l'oral.
- Le chauffeur doit voir l'espace dédié aux PMR de sa place.
- Il est plus facile de monter dans des portes étroites pour les personnes qui marchent mal que dans les doubles portes car plus de préhension.
- Avoir une barre longitudinale dans les rames pour se diriger dans la rame en se maintenant.
- Le chauffeur pourrait prendre le relai si la synthèse vocale a un problème afin de dire quels sont les arrêts.
- Améliorer l'annonce sonore qui signale le prochain arrêt avec une tonalité et le nom de l'arrêt lorsque le tram est arrivé avec une tonalité différente.

Que ce soit dans le tramway ou à l'extérieur, les participants mettent en avant la thématique de la sécurité. Cette sécurité passe par la luminosité, la compréhension des espaces ou encore la possibilité d'assises.



## Les rendez-vous de la concertation

Séverine Lardellier présente ensuite les concertations organisées pour les deux projets :

- La concertation préalable du 23 aout au 23 octobre 2021
- La concertation continue

Elle présente également les différents outils à disposition pour informer, contribuer et être relais de chaque concertation.

Marion Allard présente ensuite le calendrier de la concertation T9 et Isabelle Nardou-Thimonet celui de la concertation T10.

## Conclusion

Pour conclure la réunion, Jean-Luc Campagne prend la parole en tant que garant pour donner son regard sur cette rencontre.

**Jean-Luc Campagne** trouve que cette réunion est une démarche très positive dans le cadre de la concertation pour prendre en compte la problématique du handicap au sens large et inclure différents publics. Finalement s'intéresser à cette thématique revient à s'intéresser à l'accessibilité pour tous : les personnes âgées, les étrangers, les personnes plus jeunes... Cela va dans le sens très positif d'un tramway pour tous et va renforcer l'insertion et l'adaptation du projet ainsi que le lien aux usagers.

Il est important d'avoir cette articulation entre les besoins et la réalisation du projet.

L'animatrice remercie Jean-Luc Campagne et les participants et met fin à la rencontre.



LA SOIE ↔ CHARPENNES



GARE DE VÉNISSIEUX ↔ GERLAND

# Rencontre accessibilité

30 août 2021

Construisons ensemble le tramway T10 !

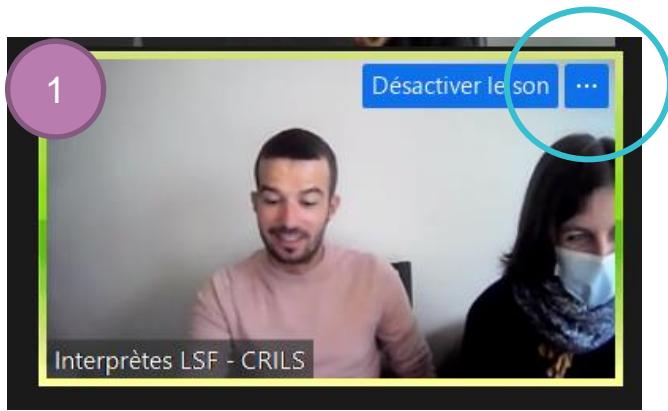
SYTRAL

# Pour accompagner cette réunion

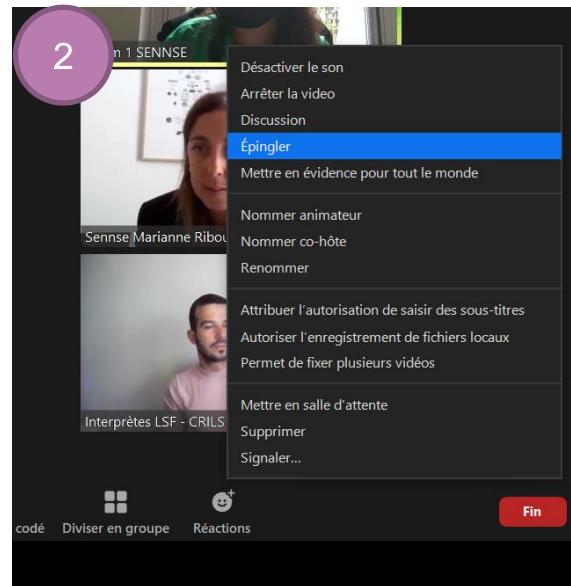


Traduction en langue des  
signes

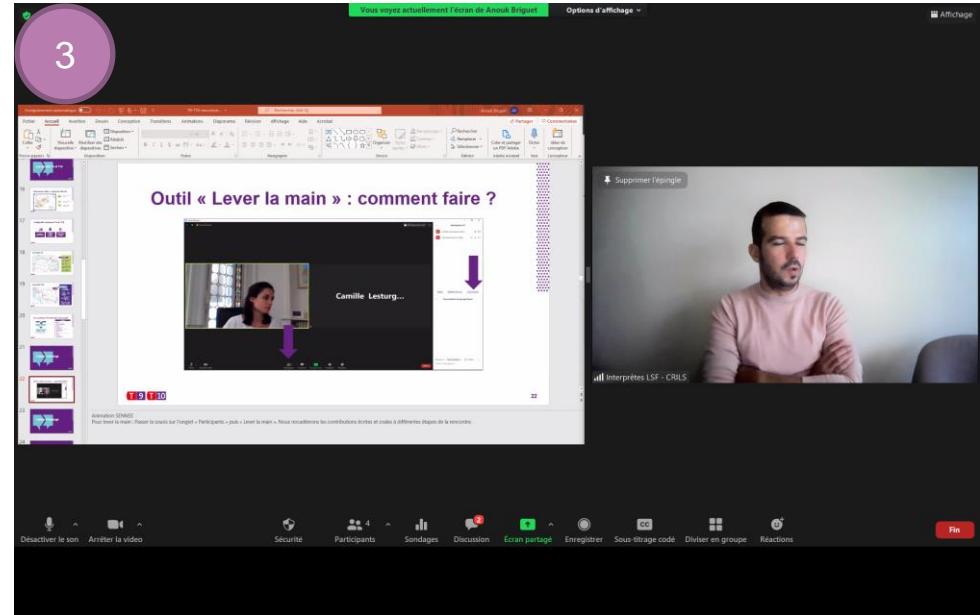
# Pour suivre cette réunion en langue des signes



Si vous souhaitez afficher en grand le traducteur, cliquez sur « ... » en haut à droite de la vidéo d'Interprètes LSF



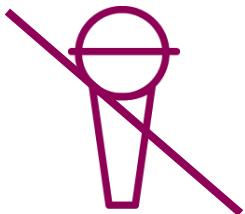
Puis cliquez sur « épingle »



Le traducteur apparaîtra à côté de la présentation

# Les modalités d'échanges et de contributions : mode d'emploi

Durant la présentation, nous vous invitons à...



Couper votre micro pour permettre à tous une écoute de qualité



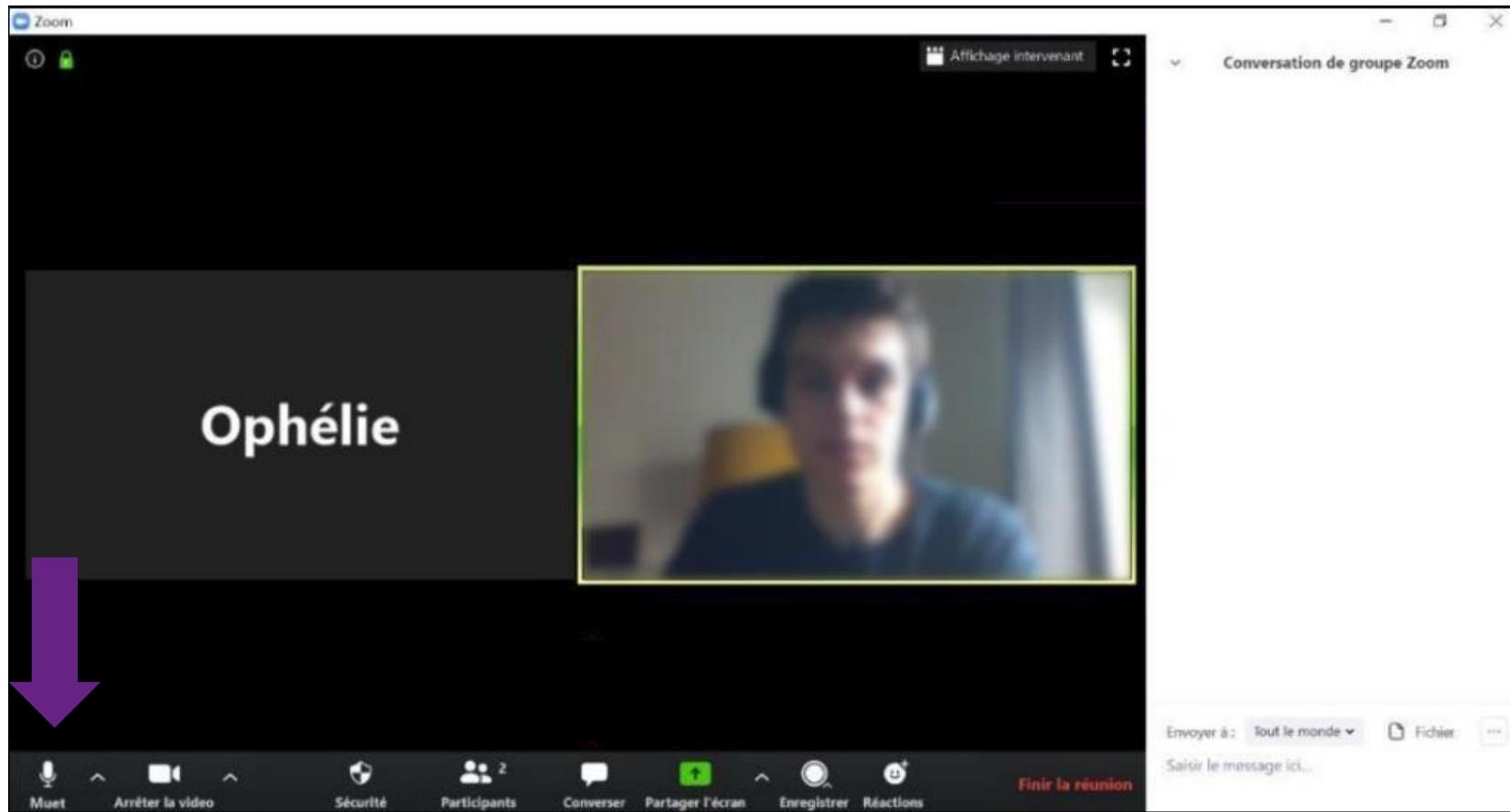
Déposer vos questions ou remarques via l'outil  
Converser

Durant le temps d'échanges, vous avez la possibilité de...

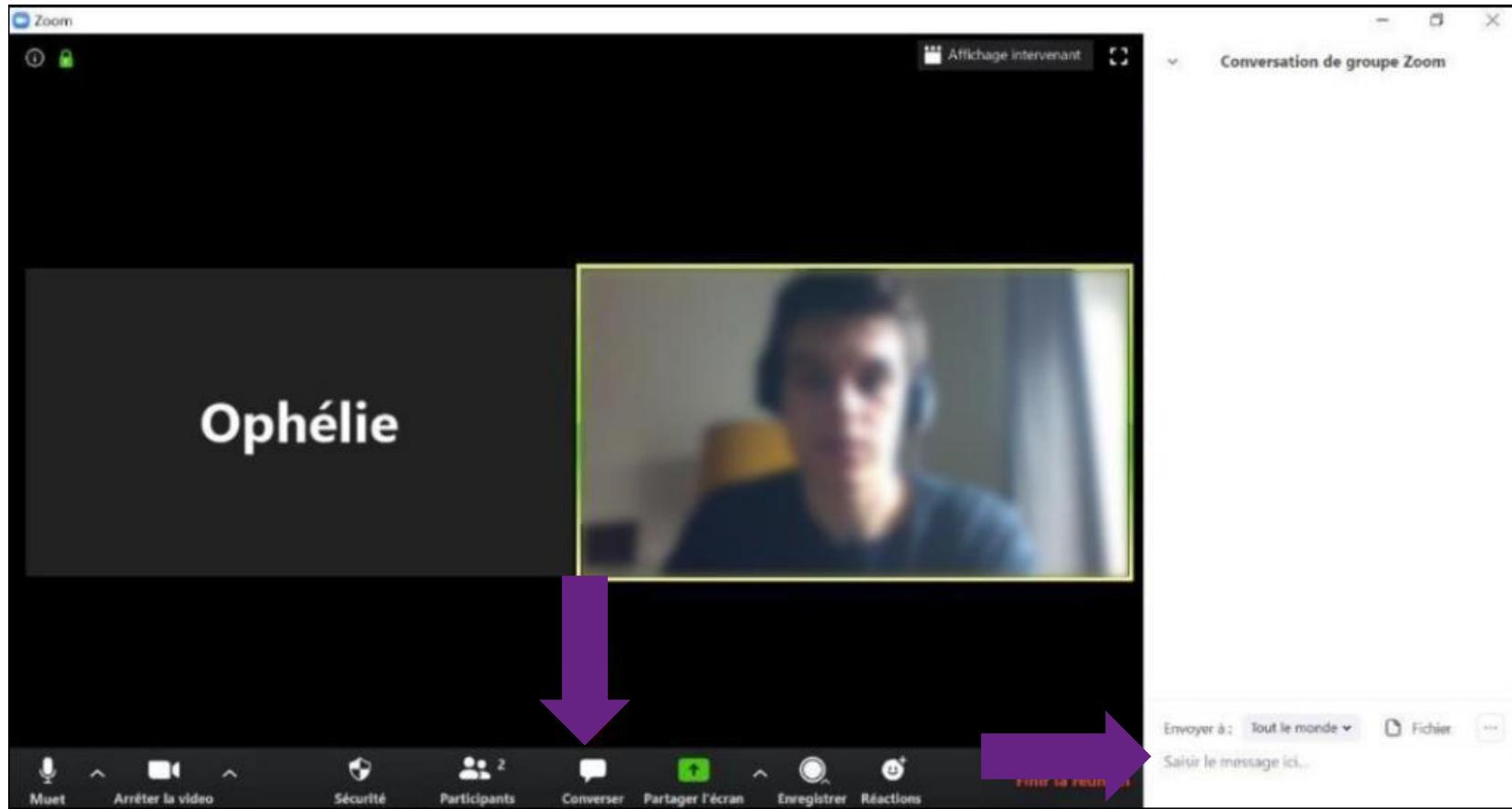


Demander de prendre la parole pour poser une question grâce à l'outil Lever la main

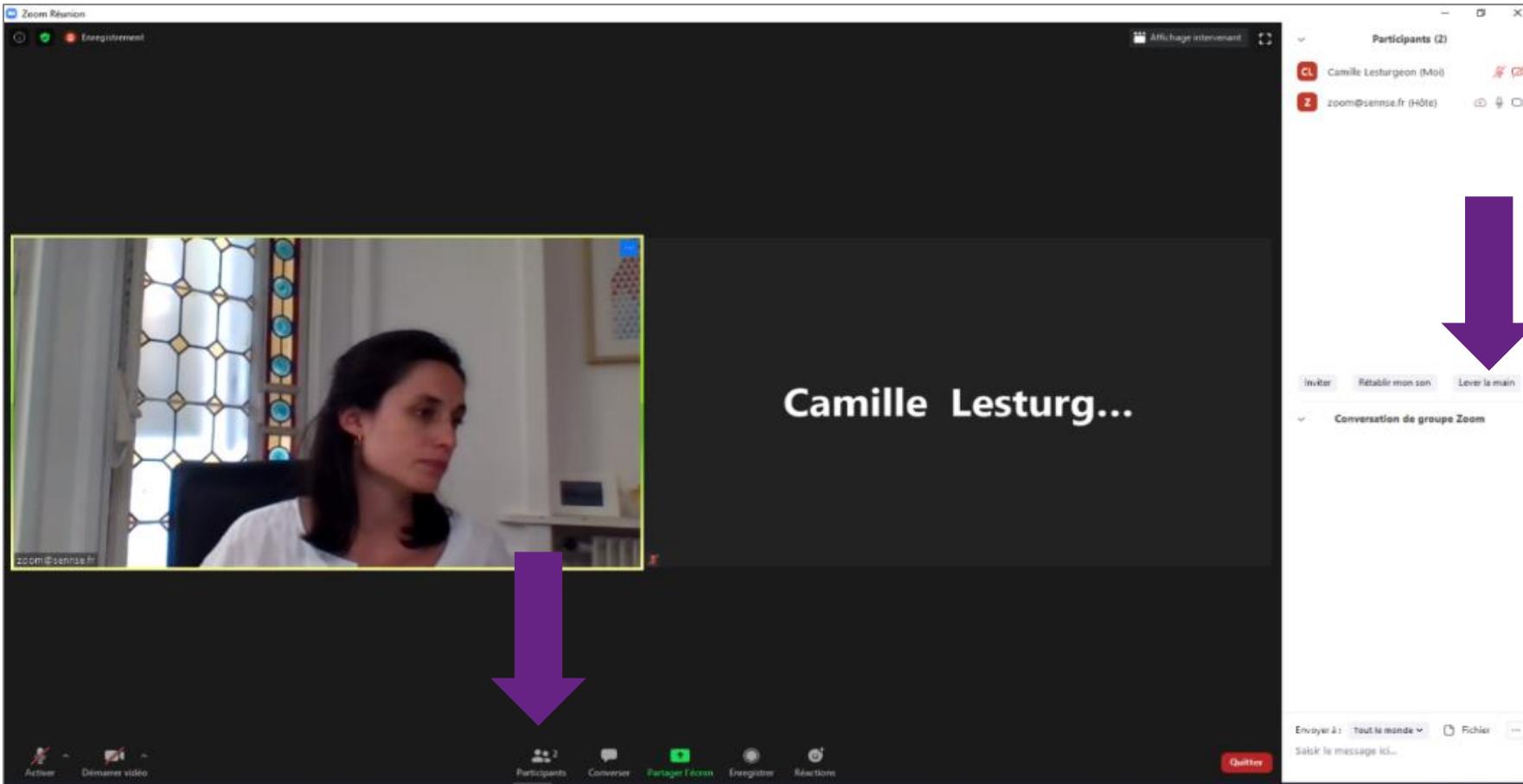
# Couper votre micro : comment faire ?



# Utiliser le tchat : comment faire ?



# Outil « Lever la main » : comment faire ?



# Un numéro de téléphone

**En cas de mauvaise connexion,  
un numéro de téléphone est à votre  
disposition :**

**01 70 95 01 03**

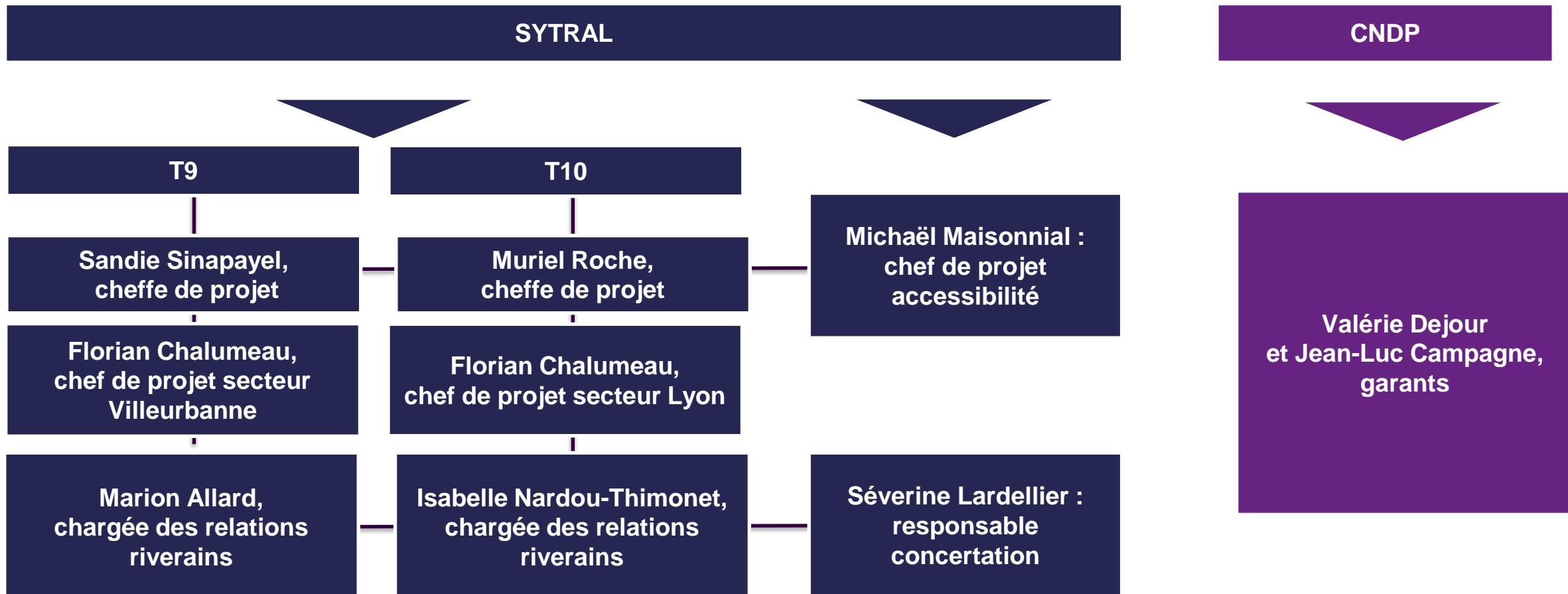
**ID de réunion : 848 9512 0493**

**Concertations préalables T9 et T10**  
**2 mois**  
**pour vous informer et participer !**



**du 23 août au 23 octobre 2021**

# Vos intervenants cet après-midi, vos interlocuteurs au quotidien



# Les structures représentées aujourd’hui

# Déroulé de la rencontre

- 1 **Le cadre des concertations T9 et T10**
- 2 **Les projets T9 et T10**  
**Temps d'échanges**
- 3 **Les engagements du SYTRAL en matière d'accessibilité**
- 4 **Travaux en sous-groupes sur le parcours voyageur**
- 5 **Les rendez-vous de la concertation**

# Le mot des garants

Valérie DEJOUR

Jean-Luc CAMPAGNE

# La concertation préalable



## UNE CONCERTATION PRÉALABLE SOUS L'EGIDE DE LA COMMISSION NATIONALE DU DEBAT PUBLIC (ENCADRÉE PAR L'ARTICLE L121.8 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT)

Neutres et indépendants,  
les garants ont pour missions de :

- Défendre votre droit à l'information et à la participation à l'élaboration des décisions publiques
- Rôle de prescripteurs dans la phase préparatoire de la concertation
- Garantir la sincérité, la transparence et l'intelligibilité des informations transmises
- Veiller à ce que chacun.e puisse s'exprimer et fasse entendre ses arguments
- Garantir au bon déroulement du processus de concertation
- Dresser un bilan, un mois après la concertation, accompagné de recommandations pour le maître d'ouvrage, auxquelles il devra répondre



Valérie  
Dejour

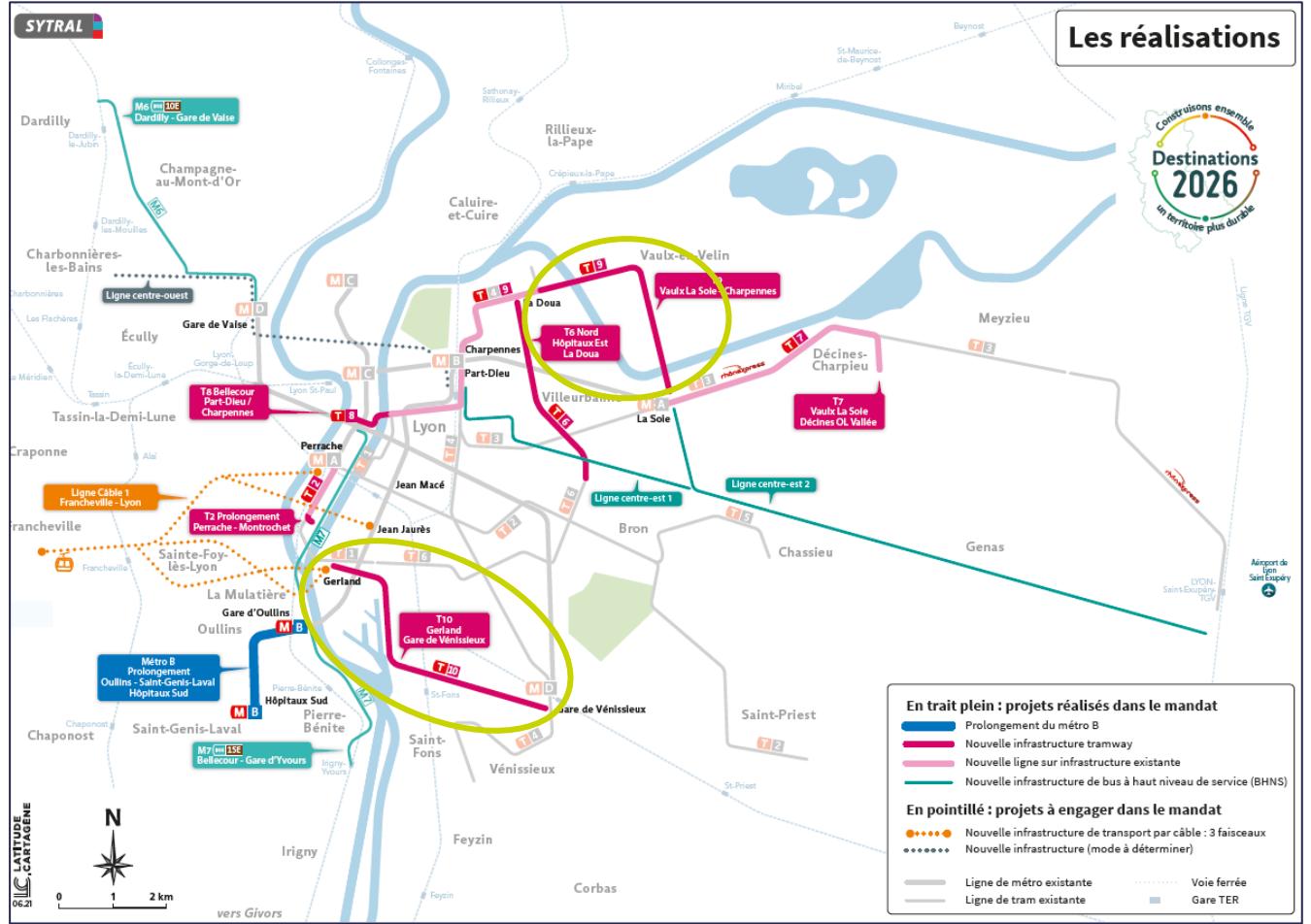
Jean-Luc  
Campagne

### POUR CONTACTER LES GARANTS

- **Courrier postal** à leur nom :  
21 boulevard Vivier Merle, 69003 Lyon.
- **Mail** :  
[valerie.dejour@garant-cndp.fr](mailto:valerie.dejour@garant-cndp.fr)  
ou  
[jean-luc.campagne@garant-cndp.fr](mailto:jean-luc.campagne@garant-cndp.fr)

# Les projets T9 et T10

# Destinations 2026 : 3 objectifs affirmés



RÉPONDRE À L'URGENCE CLIMATIQUE



PARTICIPER À LA COHÉSION DES TERRITOIRES



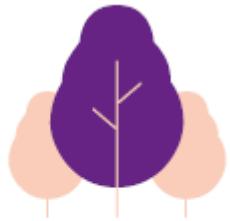
SOUTENIR LA RELANCE ÉCONOMIQUE LOCALE



# 3 objectifs communs T9 et T10



Accompagner  
la mutation urbaine

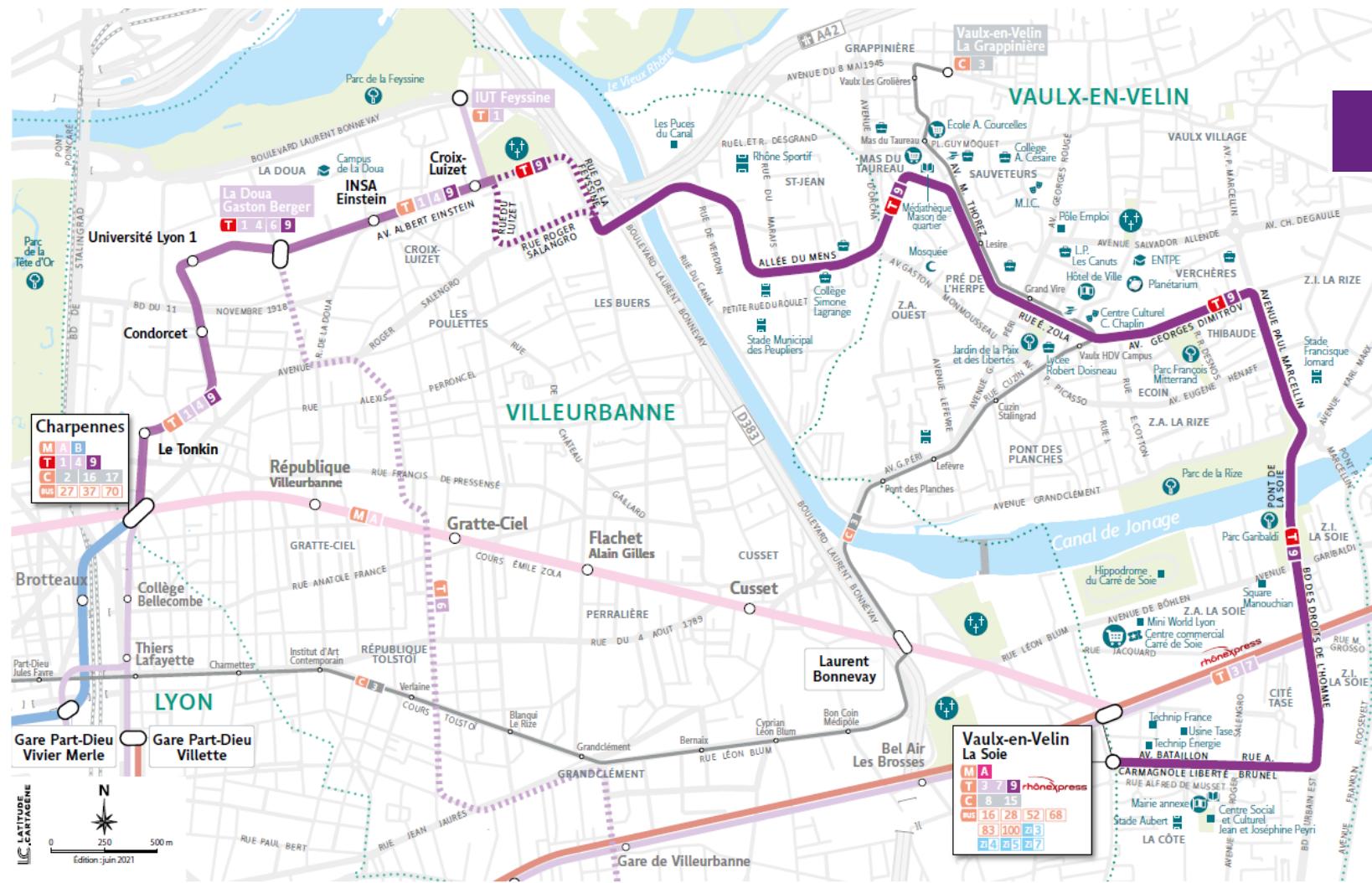


Proposer  
une alternative  
crédible  
à la voiture



Relier lieux de vie,  
emplois et lieux  
d'usages

# Le projet T9



## T9 en chiffres

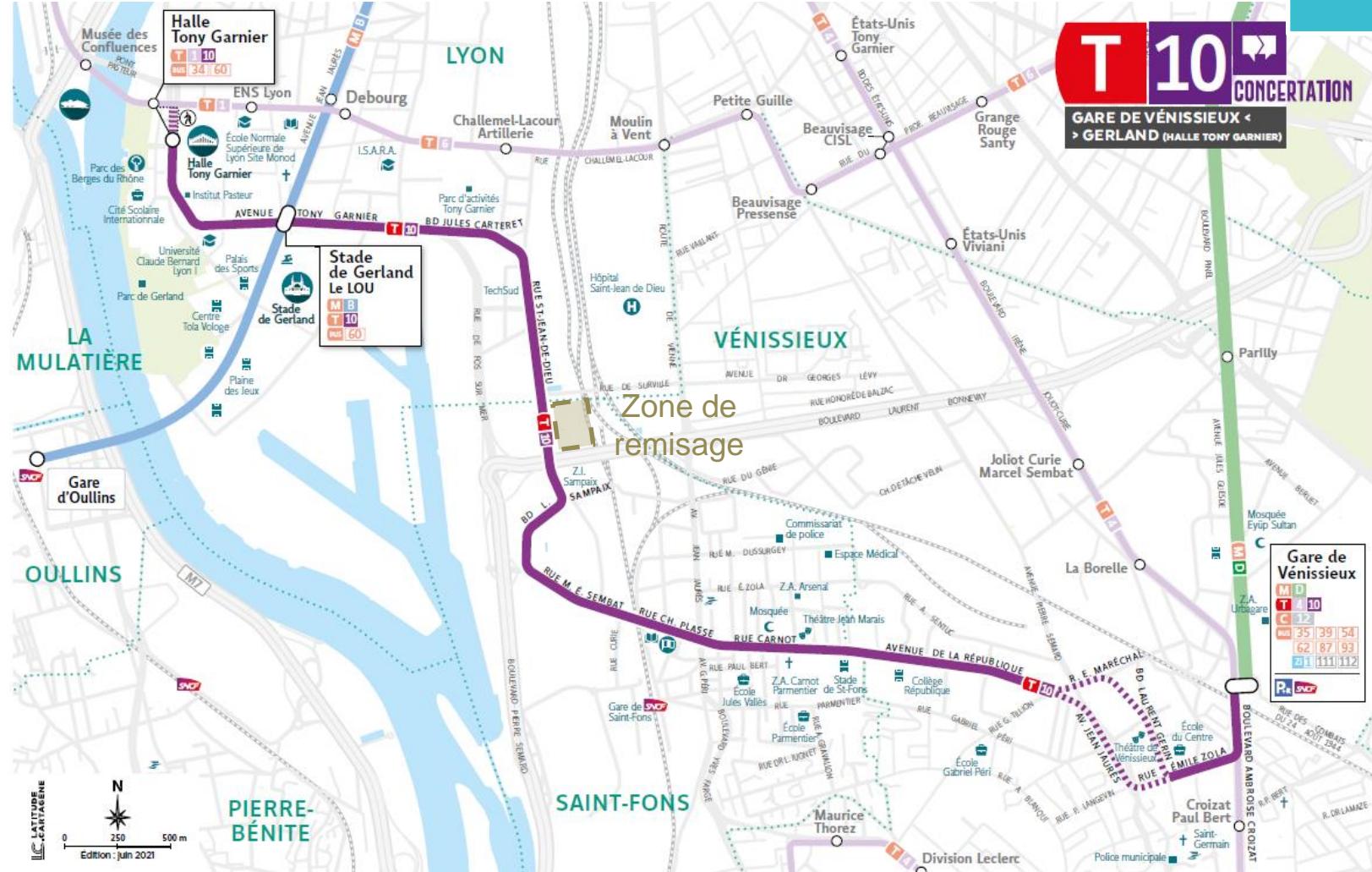
ENTRE  
**11,5 À 11,7 KM**  
EN TOUT, DONT 8,8 À 9 KM  
D'INFRASTRUCTURE NEUVE

## 12 À 13 NOUVELLES STATIONS

**27 000 À 36 000**  
VOYAGES/JOUR ESTIMÉS EN 2030

TEMPS DE PARCOURS TOTAL:  
**36 MINUTES**

# Le projet T10



## T10 en chiffres

8 KM ENVIRON  
DE LA GARE DE VÉNISSIEUX À  
LA HALLE TONY GARNIER (LYON 7<sup>e</sup>)

14 À 16 STATIONS  
DONT LA STATION  
GARE DE VÉNISSIEUX  
RECONFIGURÉE

24 MINUTES  
DE TEMPS  
DE PARCOURS

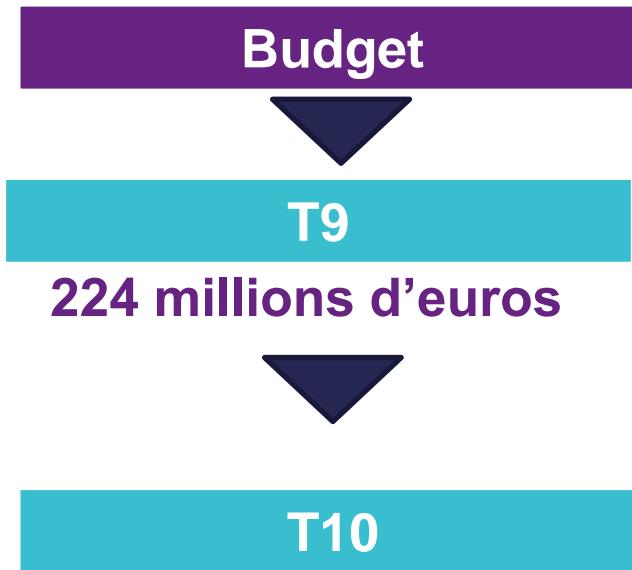
DES CONNEXIONS  
OPTIMISÉES  
AUX LIGNES DE MÉTRO B ET D  
ET AUX TRAMWAYS T1 ET T4

PLUS DE  
22 000  
VOYAGEURS  
PAR JOUR EN 2030



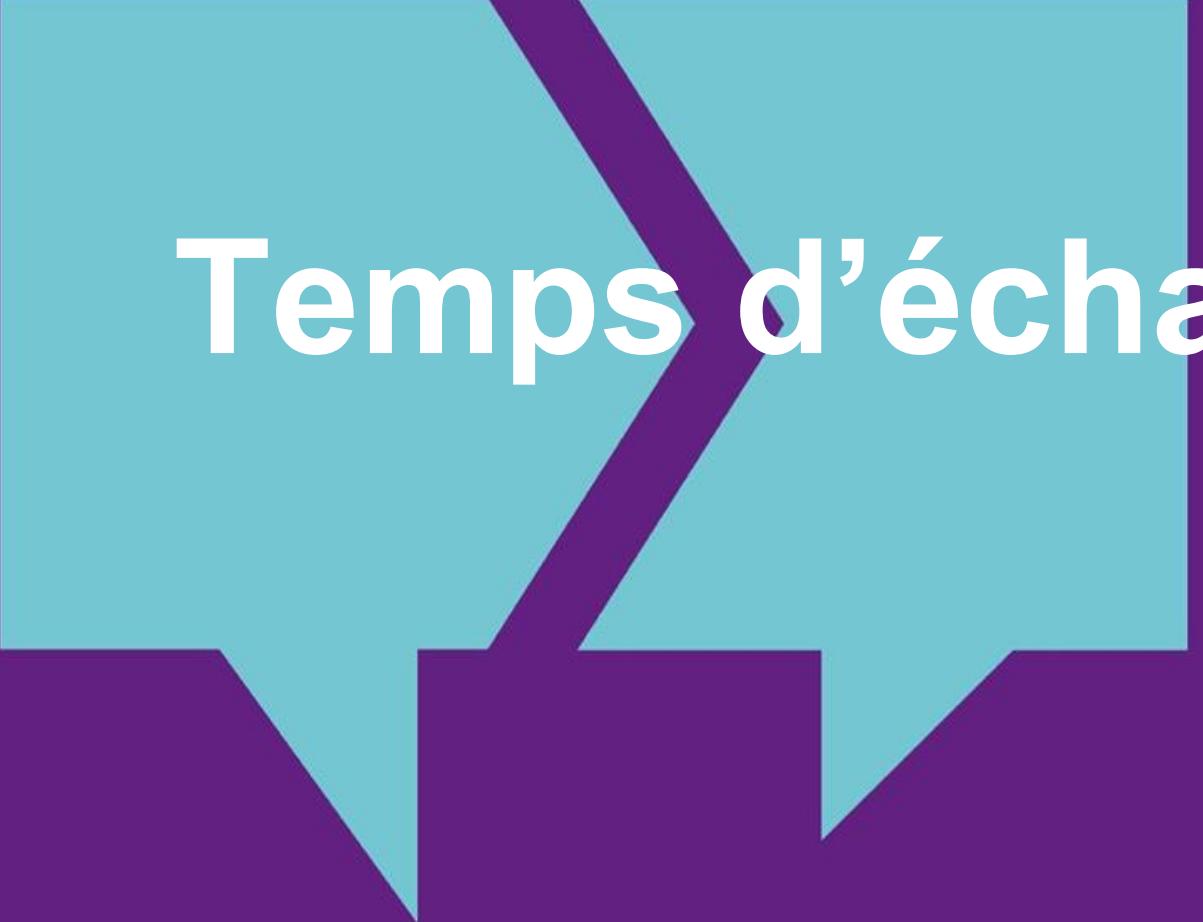
UN TRAMWAY  
TOUTES LES  
10 MINUTES  
EN HEURE DE POINTE

# Les conditions de réalisation des projets



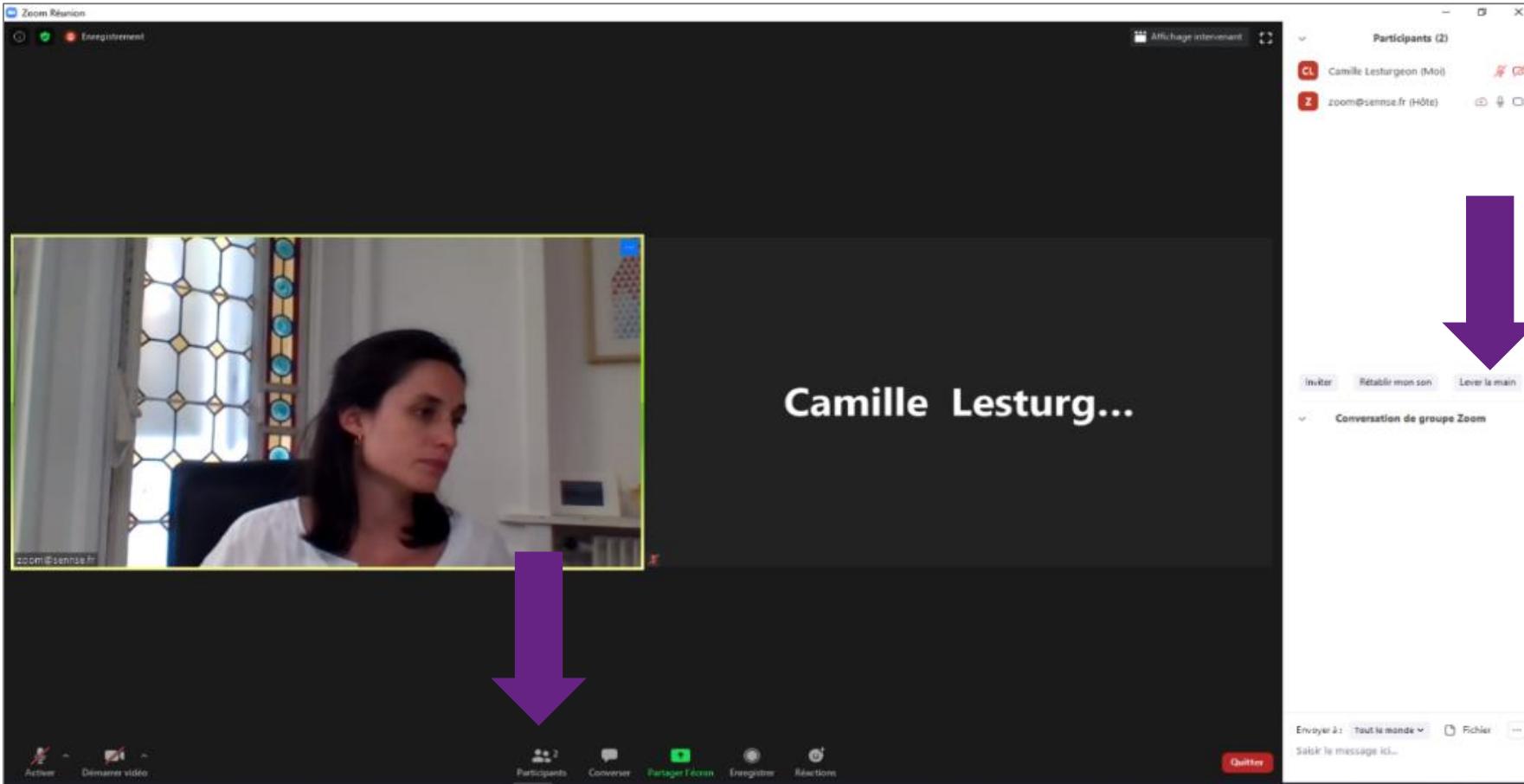
T 9 T 10

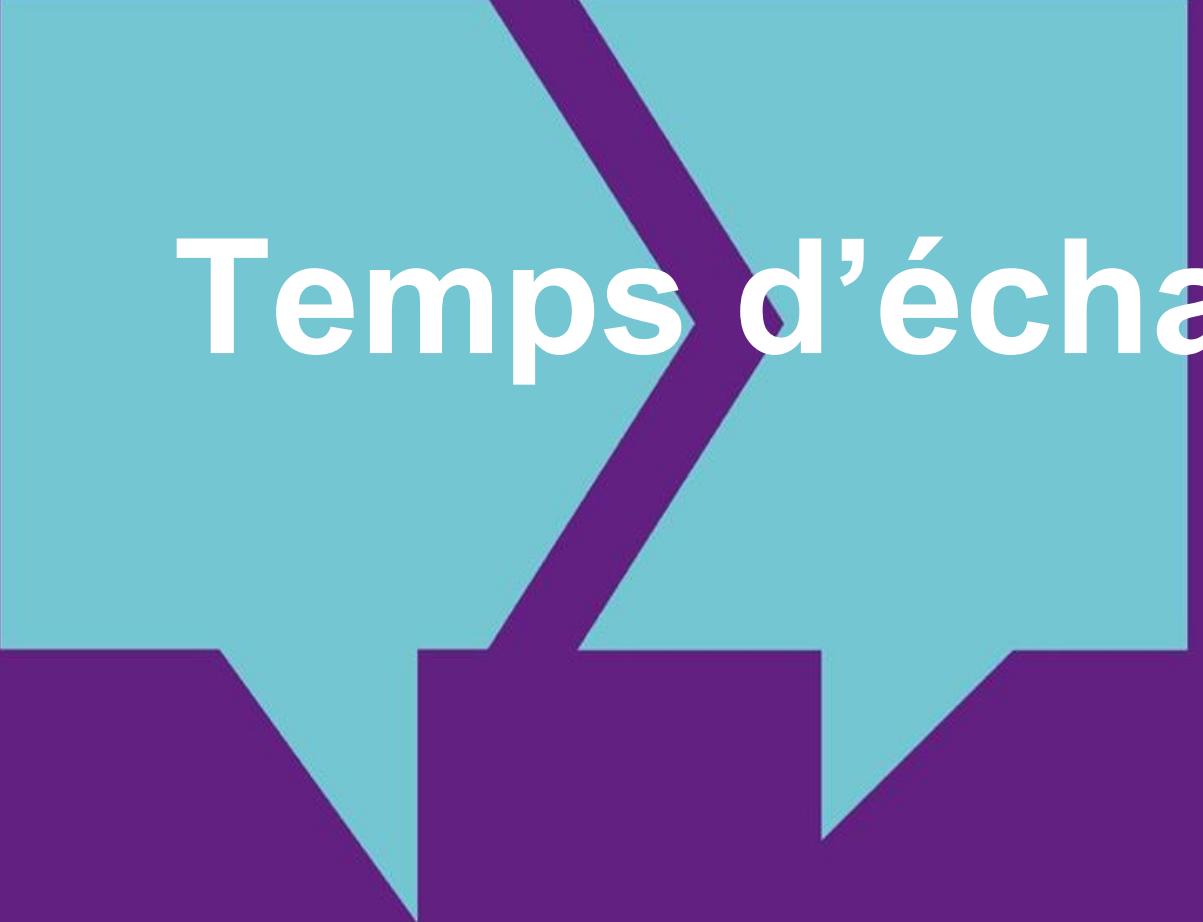
Planning	
○	<b>AOÛT 2021</b> Désignation du maître d'œuvre général
○	<b>23 AOÛT - 23 OCTOBRE 2021</b> Concertation préalable
○	<b>2021-2023</b> Études, procédures administratives
○	<b>À PARTIR DE 2022</b> Concertation continue (suite au vote en comité syndical)
○	<b>1ER TRIMESTRE 2023</b> Enquête publique DUP
○	<b>2023</b> Déclaration de projet / consultation des entreprises de travaux
○	<b>2023-2025</b> Travaux
○	<b>1ER TRIMESTRE 2026</b> Mise en service



Temps d'échange

# Outil « Lever la main » : comment faire ?





Temps d'échange

# Les engagements du SYTRAL en matière d'accessibilité

# Une politique volontariste en faveur de l'accessibilité PMR

Début années 90

- Politique volontariste pour adapter le réseau de transport en commun aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR)

2008

- Première Autorité Organisatrice des transports à adopter un schéma directeur d'accessibilité

2016

- Adoption du nouveau schéma directeur d'accessibilité des transports (période 2016-2022)

# Une politique volontariste en faveur de l'accessibilité PMR

## Le schéma directeur d'accessibilité adopté en février 2008 :

- Un programme composé **d'une soixantaine d'actions** pour rendre le réseau TCL accessible à tous,
- **Un comité technique interne trimestriel SYTRAL** / délégataire du réseau TCL et un groupe de travail « transport public » de la Commission d'Accessibilité du Grand-Lyon avec les associations représentatives,
- **60M d'euros alloués** (hors acquisition de matériel roulant).



### Bilan au 12 février 2015 :

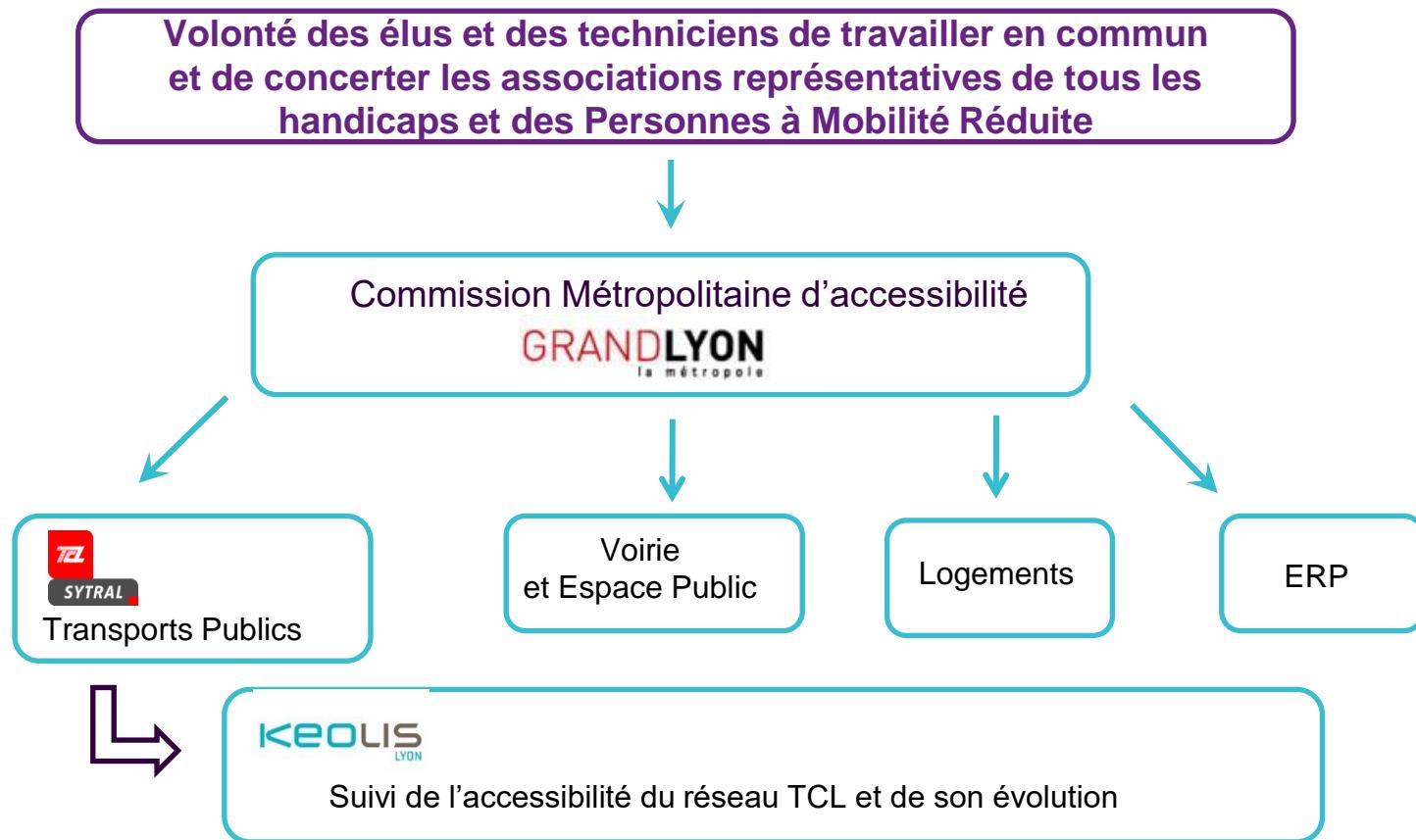
- Les réseaux métro et tramway sont accessibles ;
- 99% des bus et 60% des arrêts de bus environ sont accessibles ;
- 50 opérations (sur 60) mises en œuvre et des actions non prévues ajoutées.

# Une politique volontariste en faveur de l'accessibilité PMR

**Le SD'AP du réseau TCL approuvé en juillet 2016, nouveau schéma directeur d'accessibilité des transports – agenda d'accessibilité programmée**

- **Un nouvel outil de programmation dans le prolongement du SDA élaboré en concertation avec les associations.**
- **Des actions sur la période 2016-2022 :**
  - Mise en accessibilité des 824 arrêts de bus TCL dits « prioritaires »,
  - Poursuite de la formation de 3 500 agents TCL en contact avec les usagers,
  - Finalisation des actions non soldées du SDA,
  - Amélioration de l'information voyageurs et de la signalétique, mise aux normes des escaliers des stations de métro...
- **20M d'euros (hors acquisition de matériel roulant) pour la période 2016-2022.**

# Une concertation engagée depuis 15 ans



Une concertation continue complémentaire de la concertation sur les projets.

# Un réseau tramway adapté et accessible

Un mode de déplacement entièrement accessible plébiscité par les personnes handicapées.

Des dispositifs nombreux :

- **Des rames entièrement accessibles** avec plancher bas et des espaces réservés pour des trajets sécurisés.
- **Contrastes accentués** pour faciliter les trajets des malvoyants.
- **Seuils rétractables** au niveau des portes permettant de combler l'espace entre le quai ou le trottoir et le tramway facilitant l'accès aux personnes en fauteuil roulant ou avec une poussette.



107 rames entièrement accessibles

# Un réseau tramway adapté et accessible

## Des dispositifs nombreux :

- **Annonces visuelles et sonores** dans les stations et à bord des rames pour informer des prochains passages, des perturbations...



annonces sonores et visuelles dans les rames  
(Ecrans I-TCL)



Sonorisation de Bornes d'Information Voyageurs dans les stations desservies par 2 lignes sur un tronc commun

# Un réseau tramway adapté et accessible

Des dispositifs nombreux :

- **Dalles podotactiles aux stations** pour signaler l'approche du quai.
- **Appuis ischiatiques** (repos assis-debout) à chaque station pour les personnes ne pouvant rester de façon prolongée en position debout.



Bande d'Eveil à la Vigilance pour 17 traversées piétonnes de la ligne de tramway T3



Mise en place d'appuis ischiatiques « assis-debout » dans les stations tramway

# Echanges en sous-groupes



Retour en plénière



# Les rendez-vous de la concertation

# Une concertation sur le temps long du projet

Temps 1

## La concertation préalable

Jusqu'à l'été 2021 : Préparation avec les partenaires  
Du 23 août au 23 octobre : Concertation réglementaire L121-8

Temps 2

## La concertation continue (si le projet se réalise)

Novembre 2021 : Bilan et recommandations des garants

Décembre 2021 :

- Prise en compte des recommandations des garants et réalisation du dossier des enseignements du SYTRAL
- Délibération du SYTRAL

Dès janvier 2022 : Concertation continue, si le projet se réalise

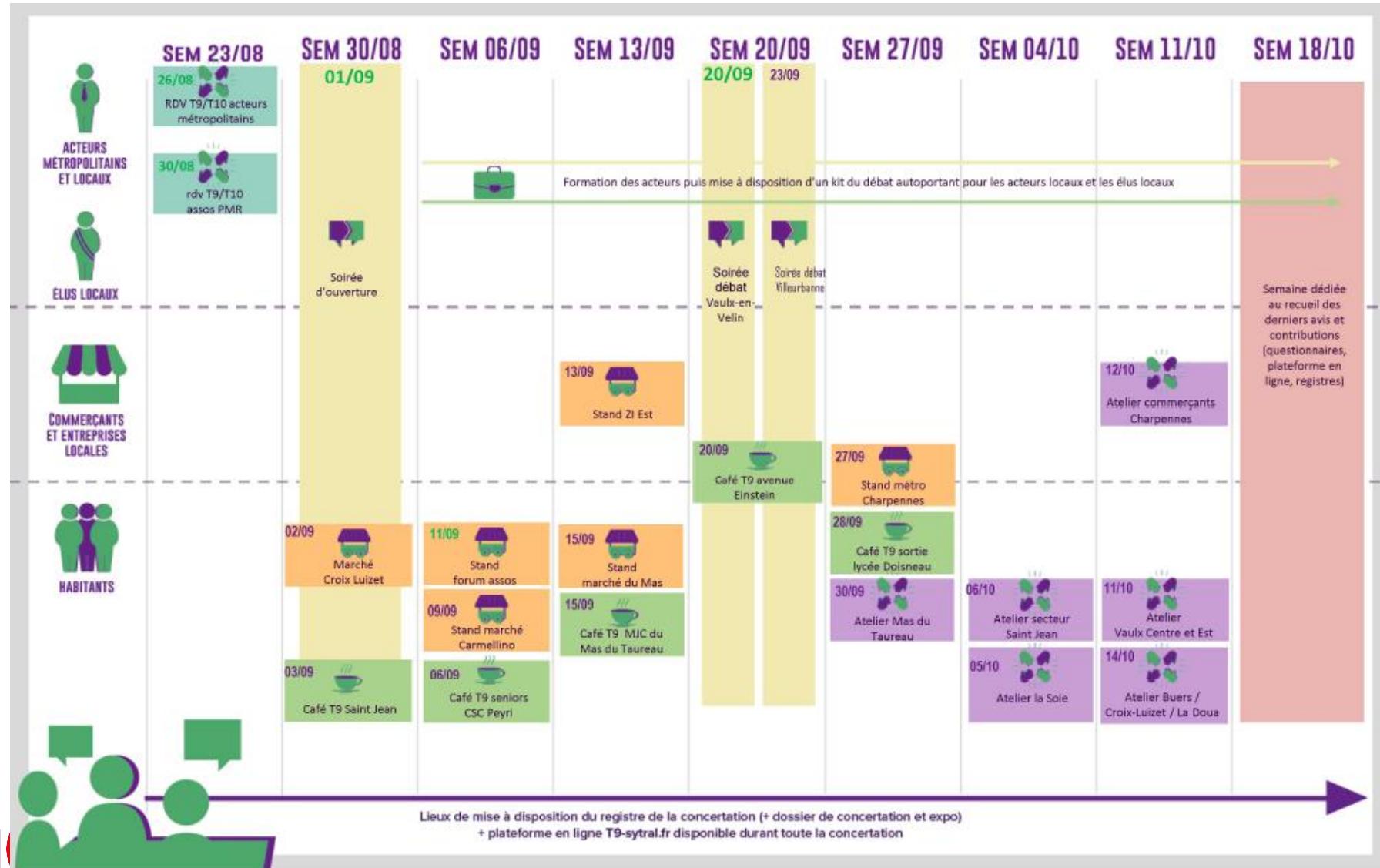
### Objectif

Recueillir avis et contributions sur l'opportunité du projet, les tracés étudiés et leurs conditions d'insertion pour éclairer la décision politique sur le choix du tracé et alimenter le maître d'œuvre au démarrage de ses études de conception AVP

### Objectif

Alimenter les études, enrichir le projet d'aménagement global et favoriser l'adhésion au projet en parallèle des études de conception

# Le calendrier de la concertation T9



# Le calendrier de la concertation T10

	SEM.34 23/08	SEM.35 30/08	SEM.36 06/09	SEM.37 13/09	SEM.38 20/09	SEM.39 27/09	SEM.40 04/10	SEM.41 11/10	SEM.42 18/10
<b>POUR TOUS</b>		<b>31/08</b> Soirée d'ouverture	<b>09/09</b> Réunion communale Saint-Fons <b>10/09</b> Réunion communale Lyon 7 <sup>e</sup>	<b>14/09</b> Réunion communale Vénissieux					
<b>HABITANTS ET USAGERS DES TERRITOIRES</b>			<b>07/09</b> Stand place Sublet (Vénissieux) <b>11/09</b> Stand au Forum des associations Saint-Fons		<b>21/09</b> Stand Marché Durel	<b>22/09</b> Stand place des Palabres Saint-Fons	<b>28/09</b> Atelier Saint-Fons Centre ville <b>29/09</b> Stand square Matringe Saint-Fons	<b>06/10</b> Stand pied d'immeuble Quartier Marronniers	<b>12/10</b> Atelier Vénissieux
<b>USAGERS DES TRANSPORTS EN COMMUN</b>				<b>16/09</b> Stand Gare de Vénissieux					
<b>ENTREPRISES</b>		<b>01/09</b> Rencontre avec les référents Mobilité		<b>13/09</b> Stand Métro B Stade de Gerland	<b>24/09</b> Stand Tony Garnier <b>23/09</b> Rencontre directeurs écoles et collèges		<b>30/09</b> Atelier Tony Garnier	<b>04/10</b> Atelier Saint-Fons Sampaix Vallée de la Chimie <b>07/10</b> Atelier TechSud	
<b>ÉTUDIANTS, DIRECTEURS D'ÉCOLES ET DE COLLÈGES</b>				<b>17/09</b> Porte à porte commerçants de Saint-Fons			<b>01/10</b> Porte à porte Quartier Marronniers (Vénissieux)		
<b>COMMERÇANTS</b>									

# Les rencontres mobiles de la concertation T9



## À Villeurbanne

- 3 septembre : stand sortie école Saint-Exupéry, quartier Saint-Jean
- 20 septembre : stand à la station Insa-Einstein
- 25 septembre : stand sur le marché de Croix-Luizet
- 27 septembre : stand à la sortie du métro Charpennes

## À Vaulx-en-Velin

- 6 septembre : stand au centre social et culturel Peyri
- 9 septembre : stand sur le marché Carmellino
- 11 septembre : une matinée au forum des associations
- 13 septembre : stand sur la ZI Est
- 15 septembre : stand sur le marché du Mas du Taureau et à la MJC du Mas
- 28 septembre : stand à la sortie du Lycée Doisneau

# Les rencontres mobiles de la concertation T10



## À Vénissieux

- 8 septembre : stand place Sublet
- 16 septembre : stand Gare de Vénissieux
- 1<sup>er</sup> octobre : porte à porte commerçants
- 6 octobre : stand Quartier des Marronniers

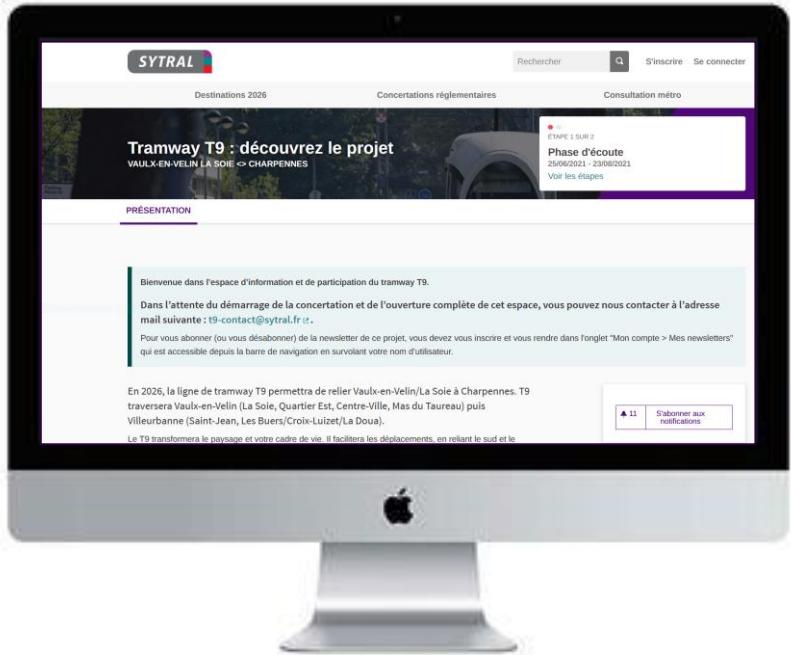
## À Saint-Fons

- 11 septembre : une journée au Forum des associations
- 17 septembre : porte à porte commerçants
- 21 septembre : stand place Durel
- 22 septembre : stand place des Palabres
- 29/09 : stand square Matringe

## À Gerland

- 13 septembre : stand Métro B Stade de Gerland – le Lou
- 24 septembre : stand tram T1 ENS Tony Garnier

# Informez-vous, posez une question, contribuez, sur :



**t9-sytral.fr**  
**t10-sytral.fr**



## A ne pas manquer et à relayer : 2 grandes soirées d'ouverture en visioconférence



**Pour le projet T10**

Mardi 31 août  
18h30-20h30

**Pour le projet T9**

Mercredi 1<sup>er</sup> septembre  
18h30-20h30

## Nous comptons sur votre mobilisation !

# Merci de votre attention !